

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 22/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Cabinet Laurin Patrimoine – Constitution de société

Référence : L019901

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 7 juillet 2023 sur paysan-breton.fr

Évènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Forme : SASU Dénomination : Cabinet Laurin Patrimoine Siège : 14 Chemin De Crec'h Hellen 22560 TRÉBEURDEN Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC Capital : mille euros (1000,00 €) Objet : Le conseil en investissements financiers, conseil pour la gestion et les affaires, conseil en gestion de patrimoine, la transaction sur terrains, immeubles et fonds de commerce, la gestion de terrain, immeubles et fonds de commerce, le courtage en opérations de banque et de services de paiement, la prise de participation dans toute société ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire, Le courtage et l'intermédiation de toute nature, notamment en matière d'assurance, en opération et de banque, ainsi que le démarchage bancaire et financier ; L'animation et la formation de toutes clientèle, dont les professionnels du conseil en investissements ; La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Président : Monsieur Victor Laurin demeurant 14 Chemin De Crec'h Hellen 22560 TRÉBEURDEN

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
